

# MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

57 rue Cuvier – 75005 Paris

## DELIBERATION N° 2018/07

Le Conseil d'administration du Muséum national d'histoire naturelle, réuni le 6 mars 2018,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code forestier ;

Vu le décret n°2001-916 du 3 octobre 2001 modifié relatif au Muséum national d'histoire naturelle ;

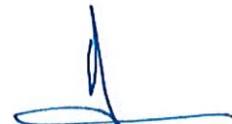
Vu le règlement intérieur du Muséum national d'histoire naturelle,

Après en avoir délibéré,

Approuve le schéma d'aménagement de la forêt du Parc de la Haute-Touche pour la période 2017-2036 et autorise le président du Muséum à signer toutes les pièces se rapportant à cet aménagement.

Fait à Paris, le 6 mars 2018

Le Président du Conseil d'Administration



Bruno DAVID